



Titre professionnel ECSR

(Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière)

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

06 70 99 54 86

ceforasformation@hotmail.fr

<https://www.cer-ceforas-formation.fr/>

DUREE DE LA FORMATION

Durée totale : 1190 h
Théorique : 910 h
Stage en entreprise : 280 h

PROCHAINES SESSIONS

janvier 2022 et septembre 2022

LIEU DE LA FORMATION

CER CEFORAS FORMATION

57/59 rue Aristide Briand

77100 Meaux

PRIX

A partir de 6384 euros

*Prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4 du CGI

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de former des apprentis conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le cadre des réglementations en vigueur
- Être capable de sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

PROGRAMME DE LA FORMATION

Tronc commun

- Circulation routière
- Sécurité routière
- Pédagogie et psychopédagogie
- Le REMC, référent des actions de formation et de sensibilisation
- L'organisation professionnelle

Activité type 1 : Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives dans le respect des cadres réglementaires en vigueur :

- Construire et préparer un scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- Animer une séance collective de formation à la sécurité routière
- Animer une séance de formation à la conduite d'un véhicule léger
- Évaluer les acquis des apprenants
- Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Repérer les difficultés d'apprentissage et y remédier
- Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels

Activité type 2 : Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement :

- Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation
- Construire et préparer une action de sensibilisation
- Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des autres usagers et de l'environnement
- Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer



Titre professionnel ECSR

(Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière)

PUBLIC VISE

- La formation s'adresse aux personnes sans activité ou en activité professionnelle souhaitant devenir enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

PRÉREQUIS

- Aucun niveau minimum est exigé pour suivre cette formation toute fois un niveau de culture générale bac est recommandé. Cette profession nécessite de la rigueur, de l'autonomie et des aptitudes à la communication
- La formation s'adresse aux personnes titulaires du permis de conduire de la catégorie B depuis plus de 2 ans et en cours de validité avec un casier judiciaire vierge

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sur entretien personnalisé et Bilan positionnement d'entrée
- Réduction de parcours possible par VAE après recevabilité de la DRIEES.

DELAIS D'ACCÈS

Jusqu'à 48 heures avant le début de la formation si places disponibles

ENCADREMENT

- Responsable pédagogique : Sébastien DELAHAYE, Formateur titulaire du Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM)
- Intervenants : Formateurs titulaires du Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM), et sous conditions d'expérience et de compétences

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Salles de cours équipées de moyens multimédia
- Véhicules-écoles
- Ouvrages pédagogiques et réglementaires
- Outils pédagogiques réglementaires de la formation B ou AAC
- Élèves conducteurs en cours de formation au permis de conduire de catégorie B
- Simulateur de conduite.
- Accès à l'école de conduite pour se confronter aux élèves en apprentissage au permis de conduire.
- Accès aux leçons de conduite des enseignants du CER CEFORAS FORMATION
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Mises en situations professionnelles
- Accompagnement et régulation des productions personnelles
- **Accessibilité aux personnes handicapées** : nos locaux sont accessibles aux publics en situation de handicap. Veuillez contacter notre référent handicap (sebastien.delahaye@cer-reseau.com ou 06.70.99.54.86) afin de déterminer ensemble les adaptations et/ou de moyens qui vont être nécessaires.

SANCTION DE LA FORMATION

- La formation sera sanctionnée par titre professionnel de niveau IV.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury composé de deux professionnels habilités au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s) ;
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat ;
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation ;
- D'un entretien final

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

- Le titre professionnel est composé de 2 blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.
- Le titre professionnel est complété par 2 blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés. Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences

QUALITE

Relatif à la formation « enseignant de la conduite et de la sécurité routière » concernant 30 stagiaires :

- Réussite : 91 % de nos stagiaires ont obtenu le diplôme
- Satisfaction : la satisfaction générale de nos stagiaires après évaluation à chaud et à froid est de 8,7 sur 10